

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 29/03/2017

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 29 Mars 2017
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 20 Mars 2017

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Marie-Laure COLLON, Vincent COUPEROT, Nicolas LAROCHE, Charly NICOLLE, Jérémy VENON, Christian SANSEIGNE

Etaient absents excusés : Olivier BOVE donnant pouvoir à Stéphane AUFRERE
Romain BONNET
Stevens DAVID

Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de Mairie)

- Vote du compte administratif du budget principal 2016 et du compte de gestion 2016
- Affectation du résultat d'exploitation 2016
- Vote du compte administratif de l'eau 2016 et du compte de gestion eau 2016
- Affectation du résultat service des Eaux 2016
- Vote des taux des taxes locales pour 2017
- Vote du budget primitif de la commune 2017
- Vote du budget primitif du service des Eaux 2017
- Redevance d'occupation du Domaine Public ENEDIS et France Télécom
- Cérémonie du 8 Mai
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande à rajouter l'ordre du jour l'annulation de la délibération n° 16_08 03 2017. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

DELIBERATION N° 20_29 03 2017 : Vote du compte administratif budget principal 2016

Visée par la préfecture le :

Budget Principal	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	36.787.98		3.370.33			33 417,65
Opérations de l'exercice	127.169.31	132.531.26	98.686.17	61.985.33	225 855,48	194 516,59
Résultat de l'exercice		5.361.95	36.700.84		31.338.89	
Résultats de clôture		169.319.24	40.071.17			129.248.07

Le maire étant sorti au moment du vote du compte administratif, le Conseil Municipal réuni du fait sous la Présidence de Monsieur Xavier COLLON, 1er Adjoint au Maire, délibère sur le compte administratif de la commune de Fleys de l'exercice 2016, dressé par Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire de Fleys, après s'être fait présenter le budget primitif, Monsieur Xavier COLLON, fait procéder au vote du compte administratif

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte administratif de la commune 2016 est approuvé à la majorité des votants.

DELIBERATION N° 21_29 03 2017 : Vote du compte de gestion 2016 Budget Principal

Visée par la préfecture le :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du budget principal 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ;
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016 de ce budget ;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 ;
- **DECLARE** que le Compte de Gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement Budget Principal 2016

Délibération n° 22 29 03 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT de la LA SF 1068 de 2016	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 3.370,33 €		-36.700.84 €	Dép.			-40.071.17 €
				Rec.			
FONCT	40.158.31 €	3.370,33 €	5.361.95 €				42.149.93 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016 :	42.149.93 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068 du BP 2017)	40.071.17 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068 du BP 2017)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/ 110) (ligne 002 du BP 2017)	2.278.76 €
Total affecté au c/ 1068 :	40.071.17 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002 du BP 2016) en dépenses de fonctionnement	

L'affectation du résultat d'exploitation du budget principal est approuvée à la majorité des votants

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 29/03/2017

DELIBERATION N° 23_29 03 2017 : Vote du compte administratif de l'eau 2016

Visée par la préfecture le :

Le maire étant sorti au moment du vote du compte administratif du service de l'eau, le Conseil

Eau	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		49.053.36		11.484.83		60.538.19
Opérations de l'exercice	42.659.11	39.507.16	37.279.61	45.900.13	79.938.72	85.407.29
Résultat de l'exercice	3.351.95			8.620.52		5.468.57
Résultats de clôture		45.901.41		20.105.35		66.006.76

Municipal réuni du fait sous la Présidence de Monsieur Xavier COLLON, 1er Adjoint au Maire, délibère sur le compte administratif du service de l'eau de Fleys de l'exercice 2016, dressé par Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire de Fleys, après s'être fait présenter le budget primitif, Monsieur Xavier COLLON, fait procéder au vote du compte administratif

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte administratif du Service de l'Eau de la commune 2016 est approuvé à la majorité des votants.

DELIBERATION N° 24_29 03 2017: Vote du compte de gestion eau 2016

Visée par la préfecture le :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Après s'être fait présenter le budget primitif du Service Eaux Assainissement de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ;
- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016 de ce budget;
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 ;

Déclare que le Compte de Gestion du budget Service Eaux Assainissement dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement
Budget EAU 2016

Délibération n° 25 29 03 2017 :
Affectation du résultat service des Eaux
2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT de la SF 1068 de 2016	RESULTAT de DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	11.484.83 €		8.620.52 €	Dép.		20.105.35 €
				Rec.	- €	
FONCT	49.053.36 €		- 3.151.95 €			45.901.41 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016 :	45.901.41 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068 du BP 2017) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068 du BP 2017) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/ 110) (ligne 002 du BP 2017) Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001 du BP 2017) Total affecté au c/ 1068 :	45.901.41 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016 Déficit à reporter (ligne 002 du BP 2016) en dépenses de fonctionnement	

Affectation du résultat d'exploitation du service de l'eau 2016 est approuvée à la majorité des votants

DELIBERATION N° 26_29 03 2017 : Vote des taux des taxes locales pour 2017**Visée par la Sous-préfecture le :**

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents formant majorité

DECIDE de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour 2017

Taxes	Taux 2016	Taux 2017	Bases d'imposition 2017	Produit 2017 attendu
- T.H.	14.93 %	6.68 %	205.900 €	13.754 €
- T.F.B.	12.75 %	12.75 %	124.800 €	15.912 €
- T.F.N.B.	18.25 %	18.25 %	309.000 €	56.393 €
			Total	86.059 €
Reversement FN GIR				16.710 € -----
TOTAL				69.349 €

Adoption à l'unanimité des membres présents et

représentés.

DELIBERATION N° 27_29 03 2017: Vote du budget primitif de la commune 2017**Visée par la préfecture le :**

Après avoir rappelé les réalisations budgétaires de l'exercice 2016, le Maire présente les propositions du budget principal 2017 :

Fonctionnement :

Dépenses : 131.296.76 euros
Recettes : 131.296.76 euros

Investissement :

Dépenses : 234.121.17 euros
Recettes : 234.121.17 euros

Après étude en détail des articles de dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le budget primitif 2017 du budget principal

DELIBERATION N° 28_29 03 2017 : Vote du budget primitif du service des Eaux 2017

Visée par la Sous-préfecture le :

Après avoir rappelé les réalisations budgétaires de l'exercice 2016, le Maire présente les propositions du budget du service de l'eau 2017 :

Fonctionnement :

Dépenses : 89.821.28 euros
Recettes : 89.821.28 euros

Investissement :

Dépenses : 37.691.08 euros
Recettes : 37.691.08 euros

Après étude en détail des articles de dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Service Eaux Assainissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le budget primitif 2017 du budget Service Eaux Assainissement.

DELIBERATION N° 29_29 03 2017 : Redevance d'occupation du Domaine Public ENEDIS

Visée par la Sous-préfecture le :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Il propose au Conseil :

* de fixer le montant de la redevance au taux maximum : **200,00 €** pour 2017.

* Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par l'application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} Janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué ;

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré

ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant cette redevance.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 30_29 03 2017 : Redevance d'occupation du Domaine Public France Télécom

Visée par la Sous-préfecture le :

Le Maire informe l'assemblée que le mode de calcul de la redevance relative au droit de passage sur le domaine public, versée par France Télécom, instituée d'après le décret n° 97-683 du 30 Mai 1997 est établi par un montant au kilomètre d'artère et à la surface d'emprise au sol. Pour 2017 les montants sont fixés à :

50.74 € le Km pour les artères (aériennes)

38.05 € le Km pour les artères en sous-sol

Pour la commune de FLEYS les longueurs de réseau et l'emprise au sol sont définis commune suit :

Artères aériens : 0,929 Km X 50.74 € = 47.14 €

Artères en sous-sol : 3,497 Km X 38.05 € = 133.06 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

FIXE les montants comme indiqués ci-dessus et **ACCEPTE** la redevance France Télécom de : **180.20 €**.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 31_29 03 2017 : Annulation de la délibération 16_08 03 2017 ouverture de crédit sur le budget principal section investissements

Visée par la Sous-préfecture le :

Le maire fait lecture d'un courrier émis par la Préfecture nous informant que la délibération n° 16_08 03 2017 est entachée d'illégalité. En effet le budget n'étant pas adopté au 15 Avril 2017, le montant de 19.100 € d'ouverture de crédit est supérieur au quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal **ACCEPTE** le retrait de cette délibération.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 32_29 03 2017 : Demande de subvention Ecole élémentaire de Chablis classe de CM2

Visée par la Sous-préfecture le :

Le maire soumet à l'assemblée une demande de participation à la classe de découverte des CM2, scolarisés à Chablis pour un séjour de classe de neige du 13 Mars au 17 Mars 2017, neuf enfants de la commune sont concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

VOTE une participation de **450.00 €**

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 33_29 03 2017 : Décision modificative n°2 Budget principal

Visée par la Sous-préfecture le :

Après réception des factures de l'entreprise MANSANTI et faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'ont pas été prévues au budget 2017 de l'Eau et Assainissement et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget Eau et Assainissement, afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de Fonctionnement</u>		
61528	Entretien et réparations	- 7.000.00 €	
023	Virement à la section d'investissement	7.000.00 €	
	<u>Section d'investissement</u>		
2156	Matériel spécifique d'exploitation	7.000.00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		7.000.00 €

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 34_29 03 2017 : Décision modificative n°3 Budget eau**Visée par la Sous-préfecture le :**

Suite à la demande la trésorerie de Tonnerre et faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'ont pas été prévues au budget 2017 de l'Eau et Assainissement et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget Eau et Assainissement, afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

Le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	Section de Fonctionnement		
61528	Entretien et réparations	- 0.07 €	
777	Quote-part des subventions		- 0.07 €

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

Organisation des élections présidentielles et législatives 2017 - Gardes du bureau des élections :**Présidentielles le 23/04/2017 – Premier tour**

De 8 h 00 à 10 h 30 : Stéphane AUFRERE
Vincent COUPEROT
Nicolas LAROCHE

De 10 h 30 à 13 h : Christian SANSEIGNE
Xavier COLLON
Charly NICOLLE

De 13 h 00 à 15 h 30 : Olivier BOVE
David STEVENS
Romain BONNET

De 15 h 30 à 18 h : Stéphane AUFRERE
Marie-Laure COLLON
Jérémy VENON

Présidentielles le 7/05/2017 – Second tour

De 8 h 00 à 10 h 30 : Stéphane AUFRERE
Marie-Laure COLLON
Charly NICOLLE

De 10 h 30 à 13 h : Christian SANSEIGNE
Vincent COUPEROT
Nicolas LAROCHE

De 13 h 00 à 15 h 30 : Olivier BOVE
David STEVENS
Romain BONNET

Commune de Fleys – Conseil Municipal – **Séance du 29/03/2017**

De 15 h 30 à 18 h : Jérémie VENON
Stéphane AUFRERE
Xavier COLLON

Cérémonie du 8 Mai : Dépôt d'une gerbe de fleurs à 11 heures suivi d'un vin d'honneur.

QUESTIONS DIVERSES : Devis d'Adrien Lemaire pour changement de serrure en attente. D'autres devis seront demandés.

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 21 h

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 20_29 03 2017 : Vote du compte administratif budget principal 2016

DELIBERATION N° 21_29 03 2017 : Vote du compte de gestion 2016 Budget Principal

DELIBERATION N° 22_29 03 2017 : Affectation du résultat d'exploitation 2016

DELIBERATION N° 23_29 03 2017 : Vote du compte administratif de l'eau 2016

DELIBERATION N° 24_29 03 2017 : Vote du compte de gestion eau 2016

DELIBERATION N° 25_29 03 2017 : Affectation du résultat service des Eaux 2016

DELIBERATION N° 26_29 03 2017 : Vote des taux des taxes locales pour 2017

DELIBERATION N° 27_29 03 2017 : Vote du budget primitif de la commune 2017

DELIBERATION N° 28_29 03 2017 : Vote du budget primitif du service des Eaux 2017

DELIBERATION N° 29_29 03 2017 : Redevance d'occupation du Domaine Public ENEDIS

DELIBERATION N° 30_29 03 2017 : Redevance d'occupation du Domaine Public France Télécom

DELIBERATION N° 31_29 03 2017 : Annulation de la délibération 16_08 03 2017 ouverture de crédit sur le budget principal section investissements

DELIBERATION N° 32_29 03 2017 : Demande de subvention Ecole élémentaire de Chablis classe de CM2

DELIBERATION N° 33_29 03 2017 : Décision modificative n°1 Budget eau

DELIBERATION N° 34_29 03 2017 : Décision modificative n°2 Budget eau

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 29/03/2017

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET	Absent	
Olivier	BOVE	Pouvoir a Stéphane AUFRERE	
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID	Absent	
Jérémy	VENON		